

Décision

Générale

colonial

Décision n° 118 2 février 1938

n° 118 2

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 février 1938

Numéro JO

n° 495 du 28/02/1938

Date du numéro

28 février 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Coulet (Paul), débarqué le 30 janvier 1938, est mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice indigène, et prend le commandement du 2e peloton méhariste à compter du jour de son débarquement.